

À la découverte d'un panorama sur la vallée du Doubs, la Chapelle de Notre-Dame du Mont et, dominant la vallée, le château féodal de Montferrand et son donjon médiéval surplombant les méandres. Puis un pittoresque sentier escarpé vous fera descendre par une belle forêt aux arbres élancés vers le Canal Monsieur dit la Percée de Thoraise, tunnel de 185 mètres datant de 1810.

 Durée	2h 05	 Difficulté	Facile
 Distance	5,46 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	178 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	178 m	 Commune	Thoraise (25320)
 Point haut	392 m		
 Point bas	225 m		



Trace n° 497231

Description

Parking à [Boussières](#) après la déchetterie, là où la petite route goudronnée se termine en cul-de-sac. Balisage Jaune-Rouge.

(D/A) Vous prenez le chemin forestier à droite (circuit VTT 38). À environ 250m, vous délaïssez un premier chemin à gauche pour emprunter le second toujours à gauche qui grimpe à la chapelle.

(1) Le belvédère de Notre-Dame du Mont vous offre un point de vue exceptionnel sur la vallée du Doubs et ses méandres, le massif du Jura et en premier plan sur le donjon du château féodal de Montferrand. Au XVIIe et XVIIIe siècle, de nombreux pèlerinages y étaient organisés. Vous poursuivez, vers la droite, en longeant les barrières, par le sentier qui borde les falaises. À 500m, à la bifurcation, vous descendez le mont jusqu'à la rivière par le chemin de gauche, repéré par une balise à l'angle d'un muret.

(2) À la sortie du bois, en vue des ruines de l'ancien moulin, vous prenez tout de suite à gauche le petit sentier non balisé qui court entre les hautes herbes et longe le canal jusqu'à la Percée de [Thoraise](#).

(3) Vous n'entrez pas dans le tunnel tout de suite, mais passez au-dessus en grimpant l'escalier.

(4) Vous allez jusqu'à la vélo-route pour voir le bassin circulaire qui permet le retournement des péniches.. Descendez sur la gauche (prudemment) au bord de la rivière pour une jolie vue sur le Château de Thoraise. Revenez sur vos pas jusqu'à l'entrée du tunnel.

(3) Traversez le Tunnel Monsieur dit la Percée de Thoraise. C'est un ouvrage de 185m datant de 1810. À l'écluse, traversez le canal et repartez à droite, longeant l'autre bord.

(5) À la fin de la petite route, poursuivez tout droit jusqu'au stop sur la D105 et montez à droite sur la Route de Boussières jusqu'à la sortie du village. Quand le trottoir s'arrête, traversez la route pour emprunter le chemin forestier qui démarre dans l'espace entre les glissières de sécurité. Au large chemin empierré, partez à droite jusqu'à la déchetterie. Puis virez à gauche dans la petite route goudronnée pour retrouver votre véhicule (D/A).

Points de passage

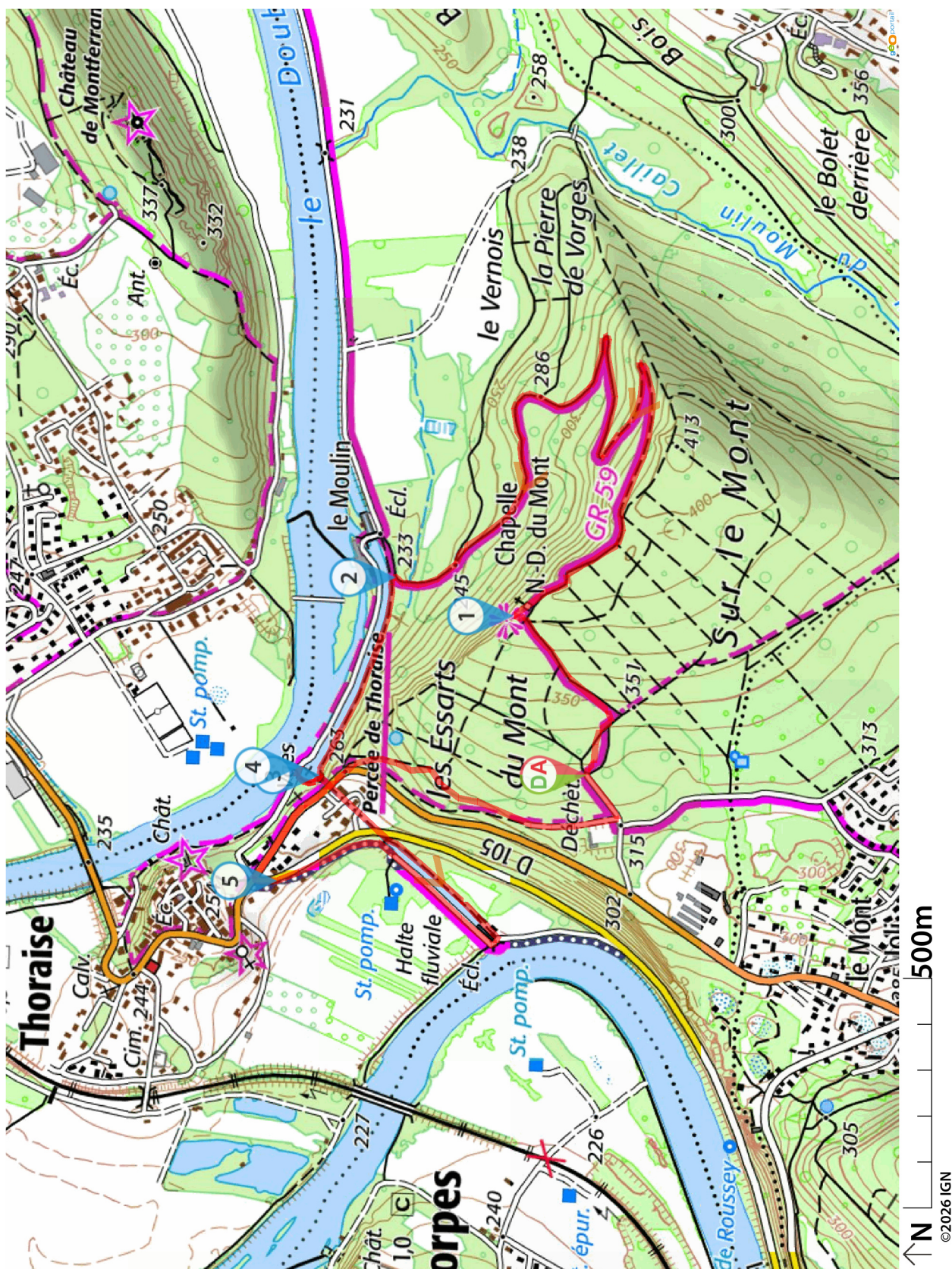
-  **D/A Parking après la déchetterie**
N 47.165804° / E 5.907898° - alt. 326 m - km 0
-  **1 Chapelle Notre-Dame du Mont**
N 47.167231° / E 5.91248° - alt. 362 m - km 0.46
-  **2 Le vieux Moulin - Canal du Rhône au Rhin**
N 47.169531° / E 5.913584° - alt. 232 m - km 2.56
-  **3 Entrée du tunnel**
N 47.171019° / E 5.907898° - alt. 229 m - km 3.03
-  **4 Bassin de retournement - Doubs (rivière) - Affluent de la Saône**
N 47.171408° / E 5.908136° - alt. 231 m - km 3.12
-  **5 Thoraise**
N 47.171858° / E 5.904858° - alt. 244 m - km 4.32
-  **D/A Parking après la déchetterie**
N 47.165832° / E 5.907902° - alt. 326 m - km 5.46

Informations pratiques

 Sentiers rocaillieux et glissants par endroit. Port de bonnes chaussures indispensable et utilisation de bâtons de marche conseillée.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-percee-de-thoraise/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.